

**Fondation d'Entreprise Safran pour
l'Insertion**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées

Réunion du conseil d'administration relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux membres du conseil d'administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

FONDATION
D'ENTREPRISE
SAFRAN POUR
L'INSERTION

Réunion du conseil
d'administration du 29
juin 2011


CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Courbevoie, le 17 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



Cyrille Brouard

MAZARS

**Fondation d'Entreprise Safran pour
l'Insertion**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la fondation d'entreprise Safran pour l'Insertion, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

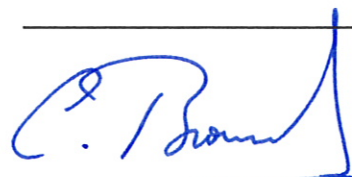
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 17 mai 2011

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Cyrille Brouard

FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR L'INSERTION - BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

Actif	Montants Bruts au 31/12/10	Amorts provisions au 31/12/10	Montants Nets au 31/12/10	Exercice 2009
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances				
Valeurs Mobilières de Placement	172 733,16		172 733,16	199 459,44
Disponibilités	68,50		68,50	3 052,94
Total Actif Circulant	172 801,66	0,00	172 801,66	202 512,38
Charges constatées d' avance			0,00	0,00
Total Général	172 801,66	0,00	172 801,66	202 512,38

Passif	Exercice au 31/12/10	Exercice 2009
Réserves		
- Autres réserves - projet Elan	38 788,80	46 435,00
Report à nouveau	-49 537,84	54 274,83
Résultat de l' exercice	63 112,65	-111 458,87
Fonds Propres	52 363,61	-10 749,04
Dettes fournisseurs et cptes rattachés		
- Fournisseurs	12 163,72	12 971,82
- Fournisseurs factures non parvenues	108 248,74	200 076,51
Autres Dettes	25,59	213,09
Total Dettes	120 438,05	213 261,42
Produits constatés d' avance	0,00	0,00
Total Général	172 801,66	202 512,38

FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR L'INSERTION

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

	au 31 décembre 2010		Exercice 2009
	Totaux Partiels	Montants Nets	
PRODUITS			
Subventions reçues		300 300,00	300 000,00
- Contribution annuelle Safran	300 000,00		300 000,00
- Dons divers	300,00		0,00
Produits Financiers		3 089,22	12 271,63
- Produits nets s/cessions VMP	3 089,22		
Total des Produits		303 389,22	312 271,63
CHARGES			
Autres achats et charges externes		28 772,25	28 728,68
- Formation des tuteurs	10 894,22		7 646,20
- Séminaires	616,53		0,00
- Honoraires Mazars	16 701,85		20 126,29
- Frais D'actes et de contentieux	200,00		0,00
- Annonces et insertions publicitaires	240,00		0,00
- Services bancaires	119,65		956,19
Autres charges			
Dons engagés		211 500,00	395 000,00
- Les Transmetteurs	20 000,00		0,00
- Cheer Up	0,00		20 000,00
- Ecole National Supérieure des Arts et Métiers	0,00		12 000,00
- Astree	0,00		25 000,00
- Namasté	5 000,00		0,00
- Fondation Garches	0,00		50 000,00
- Ademimc	0,00		10 500,00
- Les Ailes de la Ville	25 000,00		30 000,00
- Aurore	10 000,00		0,00
- Frateli	8 500,00		8 000,00
- Jade	0,00		15 000,00
- Nos Quartiers ont des Talents	0,00		30 000,00
- Simon de Cyrène	30 000,00		30 000,00
- Fidesco	0,00		35 000,00
- Le Rocher	0,00		50 000,00
- Robert Hoche	0,00		18 500,00
- Centre Régional Handisport des Pays de la Loire	10 000,00		15 000,00
- Dixième Famille.Com	6 000,00		5 000,00
- ABC Autisme	0,00		35 000,00
- Atelier du Fils d'Indra	0,00		6 000,00
- La Clé pour l'Autisme	30 000,00		0,00
- Stade Toulousain Rugby Handisport	10 000,00		0,00
- INSAF Maroc	17 000,00		0,00
- La Pierre Blanche	30 000,00		0,00
- TuNaction	10 000,00		0,00
Charges financières		4,32	1,82
Total des Charges		240 276,57	423 730,50
RESULTAT NET		63 112,65	-111 458,87

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

DE LA FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR L'INSERTION

**

*

1. OBJET ET BUT DE LA FONDATION

La Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion a été créée en mars 2005. Elle a pour objet de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes handicapés. Tous les types de handicap font partie des périmètres d'action : handicaps moteur et sensoriel, mental et social seront traités avec le même niveau de priorité.

Les ressources financières, qui proviennent d'une dotation financière annuelle du groupe Safran, permettent à la Fondation d'entreprise de soutenir des projets émanant soit d'organismes et d'associations externes, soit de personnes physiques internes ou externes au Groupe.

Les projets sont analysés selon une grille donnant priorité aux actions à caractère pérenne, en fonction de leur degré de contribution à une insertion sociale pour l'emploi.

Le niveau de soutien octroyé est décidé lors des réunions du conseil d'administration de la Fondation d'entreprise.

La Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion se tient informée de l'utilisation effective des fonds accordés et fait un point annuel de l'avancement des projets, éventuellement au moyen d'un audit.

2. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATIONS COMPTABLES

2-1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion enregistre ses opérations comptables et prépare ses états financiers en euros conformément au plan comptable général 1999, aux prescriptions du Code de Commerce, au règlement n° 99.01 du 16 février 1999 ainsi qu'aux règlements du CRC modificatifs ultérieurs relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;
- transparence,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Etant précisé qu'il s'agit du sixième exercice de la Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion.

3 BILAN

3.1 ETAT DES DISPONIBILITES

L'évaluation du portefeuille au 31 décembre 2010 est de 172 733.16 € et le compte de trésorerie de 68.50 €. La plus value latente sur le portefeuille de titres s'élève à 251.84 € au 31 décembre 2010.

3.2 EVOLUTION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde d'ouverture au 01.01.2010	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Solde de clôture au 31.12.2010
Réserves - Projet Elan	46 435,00	-7 646,20		38 788,80
Report à nouveau	54 274,83	-103 812,67		-49 537,84
Résultat de l'exercice	-111 458,87	111 458,87	63 112,65	63 112,65
	-10 749,04	0,00	63 112,65	52 363,61

3.3 DETTES

3.3.1 Etat des échéances des dettes

	EXERCICE 2010		
	Total	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus d'un an
. Fournisseurs	12 163,72	12 163,72	0,00
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 248,74	108 248,74	0,00
. Autres dettes	25,59	25,59	0,00
	120 438,05	120 438,05	0,00

Les dettes fournisseurs sont composées :

Factures à régler / Factures non parvenues		20 912,46
. ALJP - formation des tuteurs	3 774,82	
. CNED - formation des tuteurs	734,50	
. MAZARS - audit de 3 associations subventionnées	7 654,40	
. Mazars - honoraires 2010	8 748,74	
Engagements de subventions à verser		99 500,00
. Les Transmetteurs	20 000,00	
. Les Ailes de la Ville	25 000,00	
. Frateli	8 500,00	
. Dixième Famille.Com	6 000,00	
. La Pierre Blanche	30 000,00	
. TuNaction	10 000,00	
Autres charges à payer		25,59
Total		120 438,05

3.3.2 Charges à payer rattachées aux postes de dettes

	EXERCICE 2010
. Fournisseurs	12 163,72
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 248,74
. Autres dettes	25,59
	120 438,05

4 COMPTE DE RESULTAT

Les produits sont constitués de la contribution annuelle du fondateur Safran à hauteur de 300.000 €, d'un don divers de 300 € et des produits nets sur cessions de Sicav pour 3 089,22 €.

Les charges sont composées d'une part, des subventions attribuées aux associations pour 211 500 € et, d'autre part, de charges externes pour 28 772,25 €.

5 SUIVI DES ENGAGEMENTS RECUS

Le 27 janvier 2010, le fondateur Safran s'est engagé, dans le cadre de la première prorogation de la Fondation d'entreprise Safran pour l'Insertion, à verser annuellement pendant cinq ans, de 2010 à 2014, une somme de 300 000 euros au titre du programme d'action pluriannuel de la Fondation d'Entreprise.

A fin 2010, l'engagement porte sur la somme de 1 200.000 euros. Cet engagement est garanti par la Société Générale (caution bancaire solidaire).

Par ailleurs, la fondation bénéficie d'une contribution à titre gracieux représentée par la mise à disposition de personnel administratif, financier, ressources humaines et direction générale ainsi que de leurs locaux et des moyens inhérents de ces derniers.

6 SUIVI DES ENGAGEMENTS

Dons effectués sur l'année 2010 :

. Centre Régional Handisport des Pays de la Loire	10 000,00
. Namasté	5 000,00
. Aurore	10 000,00
. Simon de Cyrène	30 000,00
. La Clé pour l'Autisme	30 000,00
. Stade Toulousain Rugby Handisport	10 000,00
. INSAF Maroc	17 000,00
	<hr/>
	112 000,00

Engagements 2010 à verser en 2011 :

. Les Transmetteurs	20 000,00
. Les Ailes de la Ville	25 000,00
. Frateli	8 500,00
. Dixième Famille.Com	6 000,00
. La Pierre Blanche	30 000,00
. TuNaction	10 000,00
	<hr/>
	99 500,00

7 AUTRES INFORMATIONS

Conformément au décret n° 208-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes de l'année 2010 ressortent à 7 315 € hors taxes.